

Chers parents,

Suite à la réunion d'hier avec des représentants de la mairie et des parents d'élèves, voici les informations pour la rentrée des élèves :

Conformément aux directives ministérielles concernant le protocole sanitaire, il a été décidé de la rentrée des élèves avec les conditions suivantes :

- A partir du **jeudi 14 mai** pour les classes de Julia Merg et Jeanne Icard
- A partir du lundi 25 mai pour la classe de Nathalie Damon (confirmé le 20 mai)
- **Pas de garderie ni de cantine**
- Accueil des classes avec un maximum de 10 élèves par classe
- Les élèves ne seront **accueillis que le matin à l'école (9h-12h)** pour nous permettre de travailler en distanciel l'après-midi.
- Julia Merg sera absente lundi 18 et mardi 19 mai car elle devra garder son fils.
- Les élèves de maternelle rentreront dans la cour par le portail habituel puis rentreront dans la classe par la porte accessible depuis la cour (personne ne doit rentrer dans le hall).
- Les élèves de CP-CE1 rentreront en classe et sortiront directement par le portillon proche de la classe (ancienne entrée de l'école).
- Les élèves de CE2-CM rentreront par la porte d'entrée de l'école (entrée habituelle en cas de pluie)

Pour respecter le protocole sanitaire la température des enfants devra être prise avant **chaque** venue à l'école (température maxi 37°8), chaque parent s'engage à ne pas mettre son enfant à l'école si cette température est dépassée.

Les enfants :

- **devront** avoir acquis correctement les gestes barrières à la maison avant la reprise des cours. Les parents s'engagent donc à leur apprendre.
- **devront** porter une tenue et des chaussures qui ne nécessitent pas l'intervention d'un adulte.
- **devront** garder la distanciation physique en classe et pendant toute la récréation (1 mètre d'écart minimum), aucun contact ne sera autorisé.
- **devront** se laver les mains pendant 30 secondes à chaque déplacement, éternuement, mouchage... entrée et sortie d'école.
- **ne pourront pas** se déplacer dans la classe. En cas de besoin, ils utiliseront un itinéraire balisé.
- **ne pourront pas** utiliser le matériel collectif (crayons de couleur, feutres, livres, jeux collectifs... et coin jeux en maternelle).
- **sortiront** en récréation classe par classe, sur des horaires différents.
- **ne pourront pas** pendant la récréation jouer à plusieurs, **ne pourront pas** utiliser la structure de jeu, les tables de la cour, ni les vélos, ballons, etc.
- **n'auront pas** les cahiers corrigés.
- **n'utiliseront pas** les porte-manteaux. Les cartables et vestes seront installés aux bureaux des élèves.
- **pourront** amener des jeux individuels de chez eux, des livres... qui resteront à l'école. Ils **ne pourront pas** les prêter ni les partager.

- **devront** amener une trousse avec au moins : un crayon à papier, un taille crayons, une règle, des crayons de couleur, une gomme, un feutre velleda. Nous ne pourrons pas prêter de matériel. Cette trousse restera à l'école.
- **devront** amener une gourde avec leur prénom et un paquet de mouchoirs.
- **laisseront** leurs cahiers à l'école.

En cas de pluie, la récréation se fera en classe, les élèves devront rester à leur bureau. Nous ne pourrons pas proposer de jeux de manipulation.

Nous nous réservons le droit de refuser un élève qui ne respecterait pas ces règles sanitaires.

Les parents ne doivent pas rentrer dans le bâtiment de l'école. Les parents des élèves de maternelle pourront rentrer dans la cour.

Tous les adultes de l'école porteront des masques.

Le travail fait en classe le matin sera le même donné aux autres élèves l'après-midi en distanciel.

Pour l'instant, une dizaine d'enfants vont reprendre le présentiel par classe pour le mois de mai. Cela nous permet de tous les accueillir en classe.

Pour le mois de juin, si beaucoup de parents souhaitent remettre leurs enfants et en dehors des nouvelles directives sanitaires, nous serons dans l'obligation de faire des groupes ou de déterminer des niveaux prioritaires afin de limiter le nombre d'élèves présents toujours à 10.

Les conditions d'accueil ci-dessus sont donc susceptibles d'évoluer, notamment en juin.

Veillez trouver en pièce jointe :

-L'avenant au règlement intérieur de l'école

-Un « Courier aux parents d'élèves »

-Un courrier de l'IA-DASEN

-Le protocole mis en œuvre dans le cas où un élève présenterait les symptômes du COVID à l'école.

Nous vous ferons passer dans un prochain mail des ressources pour expliquer et apprendre les gestes barrières à vos enfants.

Merci de votre compréhension et collaboration.

Bien cordialement,
L'équipe enseignante